



Compte rendu de la commission moules des gisements de l'Est Cotentin du 25 mai 2019

Etaient présents

- ROGOFF Dimitri (Président du CRPME de Normandie)
- RIGAULT David (Président de la commission moules Est Cotentin)
- BURNEL Christophe (Navire)
- HUBERT Mickael (Navire)
- LANEELE Romain (Navire)
- OSMONT Laurent (Navire)
- NEEL Philippe (Navire)
- LEGER Michel (Navire LES HOGUAIS)
- PAPILLON Stéphane (Navire FRAVAL)
- LESAIGNEUR Francis (Navire)
- BURNOUF Jérôme (Navire SAINT PHILIPPE)
- GODEFROY Julien (Navire LE CANOT)
- VAULTIER Martial (Navire LIAMILA)
- LEGAIGNEUR François
- PAPILLON Antoine
- TESSERON Raïssa (NFM)
- COCHARD Marie-Laure (Ifremer)
- LAISNE Géraldine (CRPME de Normandie)
- DELAHAYE Marc (CRPME de Normandie)
- PAUL Catherine (CRPME de Normandie)
- DUVAL Benoît (CRPME de Normandie)

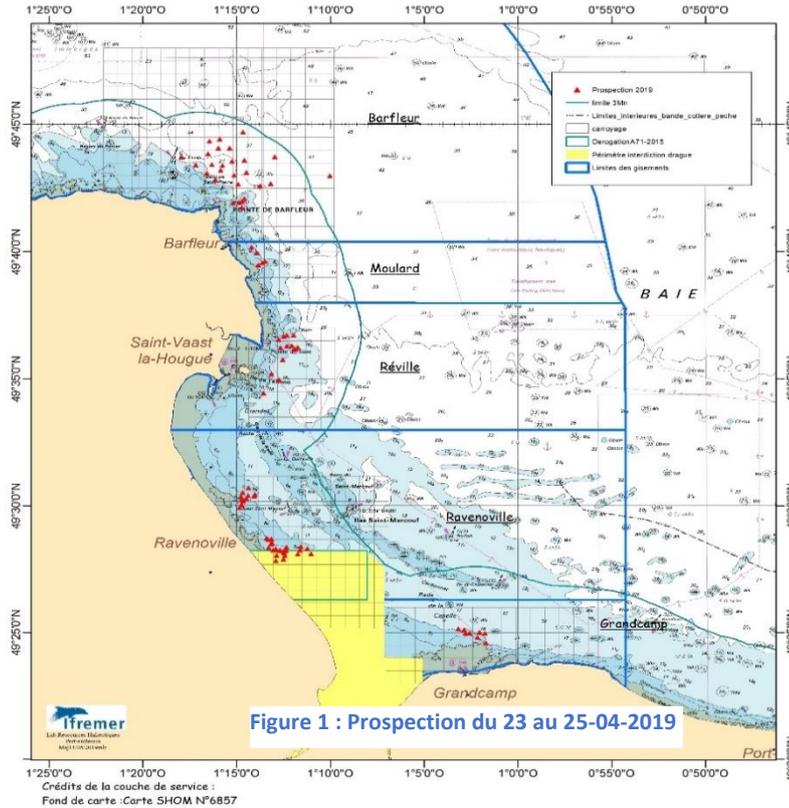
Ordre du Jour :

- Résultats de la prospection (IFREMER) et des Taux de chair (NFM)
- Décision sur la campagne 2019
- Présentation nouvelle délibération attribution
- Attribution des licences 2019
- Questions diverses



1- Présentation des résultats de la campagne de prospection sur les gisements mouliers de l'Est Cotentin

Présentation des résultats de la campagne par Marie-Laure COCHARD de l'Ifremer :



Synthèse des résultats depuis 1982. Cette année, l'indice de biomasse est légèrement plus élevé qu'en 2018. L'indice d'abondance en nombre de juvéniles est presque nul depuis 2015, mais on note une légère amélioration cette année, notamment sur Ravenoville (30% de juvéniles). La prospection a également permis d'identifier une présence de moules sur le gisement de St Floxel cette année.

Conclusions : situation identique aux 3 années précédentes sur tous les gisements, présence de juvéniles (30%), meilleure couverture en moules sur Ravenoville mais rendement en baisse.

- ➔ Proposition de l'Ifremer : imposer une mesure de fermeture à la pêche des gisements mouliers de l'Est-Cotentin en 2019, afin de protéger la croissance des juvéniles et de donner une opportunité de reproduction aux géniteurs.

2- Décision de la commission pour l'année 2019

Dimitri ROGOFF demande quelles seraient les mesures les mieux à même de protéger et essayer de conforter ces gisements. Marie-Laure COCHARD répond : une fermeture des gisements. David RIGAUULT propose de reconduire la fermeture cette année.

Les représentants des doris demandent que soit reconduit l'ouverture sur Ravenoville dans les conditions de 2018. Ils disent qu'au vue des petites quantités de moules pêchées en 2018 l'impact de leur activité est infime.

Cette question fait débat et il est décidé de procéder à un vote pour ou contre une ouverture des gisements de Ravenoville et St Floxel dans les conditions de 2018 (pêche uniquement pour les doris) ?

Le commission valide une fermeture totale des gisements mouliers de l'Est Cotentin pour l'année 2019 à 9 votes contre 1.



3- Présentation des résultats NFM

- St Floxel

125 moules/kg, 40-49 mm (nouvelle génération),

Indice : 28%, 88% blondes,

Jeune génération : maigre en chair, donc on peut penser qu'elles ont perdu.

- Ravenoville / 4 échantillons

Sur deux points même résultat

69 moules/kg, 40-49 mm (57%)

Très épaisses

Indice : 23 %

2 cohortes (juvénile et taille supérieur)

4- Attribution des licences

Contingent : 60 licences

58 licences en renouvellement dont 1 changement de navire et 1 en recherche de navire

➔ 2 licences d'attribuées : (1 nouvelle demande – 1 première attribution)

- Projet : 2011 : nouvelle demande – « LAISSE BETON » Xavier Caillouey (sous réserve permis navigation)
- Projet : 2015 : 1ere installation : Papillon Antoine : Projet d'achat navire

Lors d'une attribution de licence le nouveau licencié a 1 an pour acheter un navire. Hors dans le contexte actuel avec la fermeture des gisements, se pose la question d'imposer l'achat d'un navire pour une activité où la ressource est nulle.

La commission propose le gel des licences jusqu'à ce qu'il y ait à nouveau, ouverture des gisements

➔ Les licences ne sont pas attribuées et sont mises en réserve. La cotisation pour la prospection est maintenue.

La commission vote à l'unanimité pour cette proposition.

5- Présentation de l'harmonisation de la délibération Arts Trainants

Catherine PAUL présente le principe et les évolutions de cette nouvelle délibération.

6- Questions diverses

- Modification des tarifs sur demande du conseil

- En cas de fermeture : 130 euros
- Simplification des tarifs
 - Moins de 8 m : 150 euros
 - 8 à 12 m : 350 euros
 - Plus de 12 m : 500 euros

- Chômage partiel

Les demandes sont faites à la DIRRECT. Le CRPMEM de Normandie transmettra à la DIRRECTE les éléments sociaux-éco.

Les propositions faites par la commission seront présentées au Conseil du 7 juin 2019.

Le Président de la commission moules Est Cotentin
David RIGULT